

Avis d'obsèques / Annonces classées

PR

AVIS D'OBSÈQUES

Consultation des avis
Dépôt gratuit de **condoléances**
Témoignages de **sympathie**
sur
le-pays.fr
rubrique annonces
et sur le site de notre partenaire
dansnoscoeurs.fr

MESSES ET ANNIVERSAIRES

SOUVENIR

MABLY — LUXEMBOURG

En mémoire de

Alain LAUMET

Cela fait déjà 20 ans que tu nous as quittés
mais tu es toujours présent dans nos cœurs.
Nous t'aimons et te remercions pour tout
l'amour que tu nous a donné.

De la part de :

Josette, Pascale et Musa, Céline ;
Edona et Elvana, les petites filles que tu n'as
pas connues.

755402

ANNONCES OFFICIELLES

Retrouvez toutes les publications sur
centrefrancelles.com

04.73.17.31.27

annoncesofficielles@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité
à la publication des annonces légales et judiciaires
sur l'ensemble du département de la Loire
au tarif de 4,07 € hors taxes la ligne; sur l'ensemble du
département de Saône-et-Loire, au tarif de 4,07 € hors
taxes la ligne et sur l'ensemble du département du
Rhône, au tarif de 4,37 € hors taxes la ligne.

VIE DES SOCIÉTÉS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 août 2020, il a été
constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination : LVL.P.

Capital social : 3.000 €.

Siège social : 338, route de la Goutte, 42370 Saint-André-d'Apchon.

Objet : détention et gestion des parts, ou actions, ou participations d'au-
tres sortes dans le capital d'autres sociétés.

Président : Clément, Christopher, Jean NIQUE; demeurant 304, route de
la Goutte, 42370 Saint-André-d'Apchon.

Admissions aux assemblées : chaque associé a le droit de participer aux
décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Durée de la société : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS
de Roanne.

823578

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

MEDEY

SARL au capital social de 10.000 euros
Siège social : 388, avenue Charles-de-Gaulle, 69200 Vénissieux
RCS Lyon 829.399.922

DISSOLUTION

Par décision du 30 juin 2020, l'associé unique a décidé la dissolution
anticipée de la société à compter du 30 juin 2020. M. Yannick TUBOEU, de
demeurant 20, rue de la Résistance, 69970 Chaponnay, a été nommé
liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe
du tribunal de commerce de Lyon. Modification au RCS de Lyon.

815494

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par M^e Louise PROUVOST-CLAEYS, notaire titulaire d'un
office notarial à L'Arbresle, 193, route de Sain-Bel, CRPCEN 69209, le
21 août 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant
adoption de la séparation de biens pure et simple par M. Philippe PER-
ROUD, employé de banque, et Mme Sylvie, Marie-Claire BERTHOLON,
assistante marketing, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Pierre-
Lapalud (69210), 6, rue des Ecumines Les hauts-de-Gresigny. Monsieur est
né à Saint-Etienne (42000) le 14 juin 1962, Madame est née à Lyon 7^{ème}
arrondissement (69007) le 30 août 1962. Mariés à la mairie de Bron
(69500) le 17 juin 2000 sous le régime de la communauté d'acquêts à
défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas
fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Ma-
dame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation
fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues
dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile
a été élu à cet effet.

Pour insertion.

M^e Louise PROUVOST-CLAEYS.

823856

COMMUNE DE RIORGES

ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 21 juillet 2020, Monsieur le Maire de Riorges a ordonné
l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 3 du
Plan Local d'Urbanisme de la commune de Riorges.

Celle-ci porte l'évolution de zonage de 5 sites (harmonisation et correction
d'erreur matérielle), l'adaptation et la correction de certains articles du
règlement pour faciliter sa compréhension, l'actualisation de la liste des
Emplacements Réservés (ER) et la suppression de l'OAP « Ecole des Sa-
bles » en raison de l'évolution du projet d'aménagement sur le secteur.

A cet effet, Monsieur Pierre FAVIER a été désigné par le président du
tribunal administratif de Lyon comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de Riorges (1^{er} étage) du 14 septembre
au 16 octobre 2020 aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi,
mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à
17 h 30, sauf pour le vendredi, fermeture à 17 heures).

Le dossier sera consultable en mairie ou sur le site internet de Riorges
<https://www.riorges.fr/riorges-au-quotidien/votre-cadre-de-vie/urbanisme/820-modifications-du-plan-local-d-urbanisme-n-3>

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra en mairie les : lundi 14 sep-
tembre 2020 de 9 heures à 11 h 30, jeudi 1^{er} octobre 2020 de 9 heures à
11 h 30, vendredi 16 octobre 2020 de 14 heures à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modifica-
tion n° 3 du PLU peuvent être consignées sur le registre d'enquête déposé
en mairie, à l'adresse courriel suivante : modificationPLU@riorges.fr. Elles
peuvent également être adressées, par écrit, en mairie de Riorges, à
Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Une demande d'examen au cas par cas du dossier de modification a été
faite le 25 février 2020 auprès de la Mission régionale d'autorité environ-
nementale. Par avis du 25 avril 2020, elle a indiqué que le PLU de la
commune de Riorges n'est pas soumis à évaluation environnementale.

A l'issue des 30 jours suivant l'enquête publique, le public pourra consulter
le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de
Riorges pendant un an, ainsi que sur le site internet de la commune, qui
hébergera la modification et les pièces s'y rapportant.

A la suite de la remise du rapport et des conclusions du commissaire
enquêteur, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'ap-
probation du dossier de modification n° 3 du PLU.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du
service Aménagement et Qualité urbaine : 04.77.23.62.48 ou
04.77.23.62.78 ou modificationPLU@riorges.fr

823100

ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP)
DE LA COMMUNE DE RIORGES

Par arrêté en date du 21 juillet 2020, Monsieur le Maire de Riorges a
ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du
règlement local de publicité (RLP) de la commune de Riorges.

A cet effet, M. Pierre FAVIER a été désigné par le président du tribunal
administratif de Lyon comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie de Riorges (1^{er} étage) du 14 septembre
au 16 octobre 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi,
mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à
17 h 30 sauf pour le vendredi, fermeture à 17 heures).

Le dossier sera consultable en mairie ou sur le site Internet de Riorges
(<https://www.riorges.fr/riorges-au-quotidien/votre-cadre-de-vie/urbanisme/678-elaboration-d-unnouveau-reglement-local-de-publicite>).

Monsieur le Commissaire enquêteur recevra en mairie le :

- lundi 14 septembre 2020, de 9 heures à 11 h 30 ;
- jeudi 1^{er} octobre 2020, de 9 heures à 11 h 30 ;
- vendredi 16 octobre 2020, de 14 heures à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision
du RLP peuvent être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie
ou à l'adresse courriel suivante : rlp@riorges.fr. Elles peuvent également
être adressées, par écrit, en mairie de Riorges, à Monsieur le Commissaire
enquêteur.

A l'issue des trente (30) jours suivant l'enquête publique, le public pourra
consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la
mairie de Riorges pendant un an, ainsi que sur le site Internet de la
commune, qui hébergera la modification et les pièces s'y rapportant.

A la suite de la remise du rapport et des conclusions du commissaire
enquêteur, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'ap-
probation du dossier de RLP.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du
service aménagement et qualité urbaine : 04.77.23.62.48 ou
04.77.23.62.78 ou modificationPLU@riorges.fr

822912

MEDEY

SARL au capital social de 10.000 €
Siège social : 388, avenue Charles-de-Gaulle, 69200 Vénissieux
RCS Lyon 829.399.922

LIQUIDATION

Par décision du 30 juin 2020, l'associé unique a approuvé le compte
définitif de liquidation, déchargé de son mandat de liquidateur, donné à
ce dernier, quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à
compter du 30 juin 2020. Les comptes de liquidation seront déposés au
greffe du tribunal de commerce de Lyon.

815502

CM IMMO

SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 173, avenue Charles-de-Gaulle
69160 Tassin-la-Demi-Lune
RCS Lyon 815.061.908

L'assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2017, statuant en
application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y
avait pas lieu à dissolution de la société.

822864

COMMUNE DE COURZIEU

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

RÉVISIONS N° 2 ET N° 3 AVEC EXAMEN CONJOINT
ET MODIFICATION N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Monsieur le Maire de Courzieu a engagé la phase de mise à disposition
du public de la procédure d'enquête publique par arrêté du maire
n° 2020/59 du 20 juillet 2020, et de l'arrêté du maire n° 2020/64 du
19 août 2020 concernant la révision n° 2, la révision n° 3 et la modification
n° 2 du PLU de Courzieu qui se déroulera du 14 septembre 2020 au
14 octobre 2020 inclus, à la mairie de Courzieu soit 31 jours consécutifs.

- Pour la révision n° 2 : étendre la zone U sur la zone A et intégrer le projet
de construire dans le quartier de la Giraudière une maison médicale ainsi
que des logements dans le règlement écrit et le règlement graphique du
PLU.

- Pour la révision n° 3 : étendre la zone UI sur la zone A et intégrer le projet
d'extension de l'entreprise SIPPX dans le règlement écrit et le règlement
graphique du PLU.

- Pour la modification n° 2 : mise à jour des changements de destination
identifiés dans les zones A et N, correction d'une erreur matérielle (sup-
pression zone Nh), mise à jour des emplacements réservés, modifier le
règlement afin de l'adapter aux enjeux de la commune et de faciliter la
compréhension des règles et l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le public pourra consulter le dossier en mairie de Courzieu aux jours et
heures habituels d'ouverture des mairies : lundis de 9 heures à 12 heures
et de 13 h 30 à 16 h 30 ; mercredis de 9 heures à 12 heures ; vendredis
de 9 heures à 12 heures et de 16 heures à 19 heures.

Par décision de M. le Président du tribunal administratif de Lyon en date
du 10 juin 2020, M^{me} Marie-Jeanne COURTIER a été désignée en qualité
de commissaire enquêteur.

Durant la période de l'enquête publique du lundi 14 septembre 2020 au
mercredi 14 octobre 2020 inclus, les pièces du dossier ainsi qu'un registre
d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commissaire
enquêteur seront tenus en mairie à la disposition du public.

Chacun pourra prendre connaissance dudit dossier aux jours et heures
habituels de réception du public de la mairie et consigner éventuellement
ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à M^{me} la
Commissaire Enquêteur en mairie de Courzieu, 10, place de la Mairie,
69690 Courzieu.

Le dossier sera mis en ligne durant toute la durée de l'enquête sur le site
de la mairie : www.courzieu.fr et sera aussi consultable sur un poste
informatique de la mairie gratuitement. Les observations du public pour-
ront être déposées en ligne durant toute la durée de l'enquête sur le
registre dématérialisé accessible à la même adresse : <http://enquetepublique-plu-courzieu.fr>. Les observations déposées pourront être également
consultables sur ce même site internet.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communi-
cation du dossier d'enquête publique auprès du maire de la commune dès
la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du
service urbanisme de la commune.

Permanence du commissaire enquêteur : lundi 14 septembre 2020 de
14 heures à 17 heures ; mercredi 14 octobre 2020 de 9 heures à 12 heures.

Préalablement à l'ouverture de l'enquête publique, le présent arrêté sera
publié par voie d'affichage et par tout autre procédé en usage. Un avis
sera inséré en caractères apparents quinze jours au moins avant l'ou-
verture de l'enquête publique et rappelé dans les huit premiers de l'enquête,
dans deux journaux régionaux : Le Progrès et Le Pays.

Cet avis sera affiché sur les panneaux municipaux et publié par tout autre
procédé en usage dans la commune de Courzieu pendant toute la durée
de l'enquête.

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage en mairie et sur le site internet
à l'adresse suivante : www.courzieu.fr ainsi que sur le site internet dédié :
<http://enquetepublique-plu-courzieu.fr>

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête et les documents
annexés le cas échéant seront transmis sans délai à M^{me} la Commissaire
Enquêteur et clos par lui.

La commissaire enquêteur transmettra son rapport et ses conclusions
motivées à M. le Maire de Courzieu dans un délai de trente jours suivant
la clôture de l'enquête. Ce délai peut être reporté par le maire sur de-
mande argumentée du commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquê-
teur seront consultables en mairie aux jours et heures habituels d'ou-
verture, à la préfecture, sur le site internet de la mairie, sur le site internet
dédié et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera
adressée au préfet du département du Rhône et au président du tribunal
administratif.

Au terme de cette enquête, le conseil municipal de la commune de
Courzieu pourra approuver les révisions avec examen conjoint n° 2 et n° 3
et la modification n° 2 du PLU, éventuellement modifiées pour prendre en
compte les conclusions du commissaire enquêteur, les observations du
public et les avis des personnes publiques associées.

Le maire,
Jean-Bernard CHERBLANC.

823089



Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

- ! Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- ! 100% gratuit
- ! Alertes par email

Votre petite annonce par téléphone :

04 77 44 47 47



Dictez votre texte à l'hôtesse.
Paiement par carte bancaire

SIMPLE ET EFFICACE